

**mardi 20 octobre 2009 -**

## **Les déchets du BTP iront bien à Roquefort-les-Pins**

Le préfet des A.-M., Francis Lamy, l'a confirmé hier : les déchets produits par les entreprises du bâtiment seront bien stockés dans l'ancienne carrière de Roquefort-les-Pins. « *L'arrêté sera pris sous un mois* » a-t-il expliqué, alors qu'il participait au lancement des travaux du giratoire.

On en sait un peu plus sur l'organisation de ce transfert. Seuls pourront être déposés les débris inertes, comme la terre ou les gravats. Aucun apport de l'étranger ne sera toléré, ce qui devrait lever des craintes éventuelles sur des convois en provenance

de Monaco ou de l'Italie.

La capacité du site – plusieurs millions de m<sup>3</sup> – devrait permettre « *quinze ans au moins* » de fonctionnement. Une fois comblée, l'ancienne carrière pourrait être requalifiée en zone d'activités. C'est l'entreprise Spada, propriétaire du terrain, qui en assurera la gestion. Enfin, le préfet promet des garanties sur les horaires et conditions de circulation des camions, ceci pour « *éviter au maximum* » les nuisances pour les riverains. Un comité de suivi doit être constitué pour contrôler l'ensemble de ces points.